

# GÉNÉRAL

5'

## 16 bonnes pratiques pour réussir votre charte de prévention

**L'élaboration d'une charte de prévention est un plus pour la réussite de votre politique de prévention des conduites addictives. Son élaboration pose généralement problème à beaucoup d'entreprises.**

Cette fiche rappelle et explique les 16 principes à la base de toute charte de prévention pérenne et solide.

### PREVENIR

Employeur 

Médecins 

#### Nos sources

- [INRS](#)
- [Legisocial](#)

## **La charte globale de prévention est un document de référence de votre politique. Elle consigne les décisions prises par son comité de pilotage.**

La charte ne remplace pas le Règlement Intérieur, mais le complète en détaillant la conduite tenue par l'entreprise dans les cas suivants : le suivi, la prise en charge, le retrait du poste et le dépistage ou le contrôle dans une situation où il y a mise en danger possible du salarié, de ses collègues ou de tiers (clients, fournisseurs...), mais aussi l'organisation des pots.

[En savoir plus sur le site de l'INRS](#)



# ORGANISATION AUTOUR DU PROJET

La collaboration est cruciale.

- 1 • **Impliquez tout le monde** : les membres de l'encadrement, les représentants du personnel et les acteurs de la santé au travail, avec appropriation de la problématique par la direction ;
- 2 • **Direction et encadrement doivent donner l'exemple** : respect de la confidentialité, discrétion dans les interventions ou les mesures prises, organisation de « pots » sans alcool...
- 3 • **Formez les participants à l'écriture d'une charte** en leur montrant des exemples ;
- 4 • **Inspirez-vous de ce qui marche dans les autres entreprises** pour construire votre propre démarche de prévention ;
- 5 • **Instaurez et préservez un dialogue social de qualité** ;



# COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

## La formation aussi.

- 6 • Valorisez les initiatives et les réussites de votre entreprise en matière de prévention ;
  
- 7 • Rassurez vos équipes quant à la légitimité d'une approche collective de la prévention ;
  
- 8 • **Rappelez les rôles de chacun** : tout le monde est concerné ;
  
- 9 • Les participants doivent être convaincus de la nécessité d'une intervention précoce, vraiment préventive ;
  
- 10 • Les participants doivent être conscients que la mise en œuvre pratique de la démarche de prévention des pratiques addictives est **un projet au long cours nécessitant un investissement conséquent en temps et un suivi dans la durée** ;
  
- 11 • Vous devez convaincre les participants **qu'il est important pour chacun de lutter contre les attitudes d'évitement**. Poser des questions, aider ou accompagner une personne en difficulté n'est pas intrusif. C'est la marque d'un intérêt, une main tendue et cela contribue à renforcer ou restaurer le lien social en entreprise ;
  
- 12 • **Adaptez le langage et les méthodes de travail à tous les profils des salariés** ;

**13 • Expliquez la différence entre alerter et dénoncer.**

L'avertissement de l'employeur, ou de la hiérarchie est destiné en premier lieu à protéger le salarié et ses collègues ;

**14 • Diffusez largement la charte établie au niveau de l'entreprise,** et tenez-la à disposition de l'ensemble du personnel, y compris des stagiaires, des nouvelles recrues et des travailleurs temporaires ;

**15 • Rappelez qu'un appel au secours ou une alerte ne fera jamais l'objet d'une sanction disciplinaire ;**

**16 • Ne restez pas dans une démarche préventive centrée exclusivement sur la répression ou de sanction.**



# ILS PEUVENT VOUS AIDER

L'annuaire des acteurs compétents.



[Associations](#)



[Cabinets de conseil](#)



[Complémentaires santé](#)



[Organismes Publics](#)



[Partenaires institutionnels](#)



[Service de santé au travail](#)



[Start-up](#)

## Une question, un doute ?

Prenez rendez-vous avec votre médecin du travail et son équipe. Ils sont là pour vous aider.

# APPROFONDISSEZ LE SUJET

Avec ces fiches complémentaires

- 3 raisons d'investir

- dans une politique

- de prévention

5'



- Les 8 étapes clés pour

- réussir votre politique de

- prévention

7'



Toutes les fiches sont sur [www.addictaide.fr/pro](http://www.addictaide.fr/pro)

## UNE IDÉE DE FICHE, UN AVIS ?

On vous écoute !



Le Fonds Addict'AIDE réunit tous les acteurs concernés par la lutte contre les addictions dans le but de développer des projets préventifs innovants. Le portail Addict'AIDE Pro est dédié à la prévention des conduites addictives en milieu professionnel.

62-68 rue Jeanne d'Arc 75013 Paris

[contact@addict-aide.org](mailto:contact@addict-aide.org)

Addict AIDE